

Mantes-la-Jolie, le 5 décembre 2013

Communiqué de presse

Mobilité électrique en Seine Aval : le territoire triple le nombre de points de charge dès 2014

L'EPAMSA a publié le mardi 3 décembre un appel d'offres du groupement de commandes qu'il coordonne, associant les 21 principales collectivités du territoire Seine Aval. L'objectif : poursuivre l'équipement du territoire en triplant le nombre de points de charge accessibles au public pour les usagers de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Seine Aval s'est portée volontaire en 2011 pour participer à une expérimentation de la mobilité électrique associant l'alliance Renault-Nissan, Schneider Electric, EDF et sa filiale mobilité Sodetrel, ERDF, Total et l'EPAMSA, avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Général des Yvelines.

C'est sur ce territoire, qui regroupe 51 communes et 7 intercommunalités le long de la Seine, à 25 mn de la Défense, que l'on trouve **la plus grande densité et variété de bornes de recharge de France**. Grâce au partenariat exemplaire qui s'est noué au quotidien entre les pouvoirs publics - au premier rang desquels l'EPAMSA ainsi que les collectivités du territoire - et les industriels, **130 points de charge dont une cinquantaine accessible au public** ont été installés dans le cadre de cette expérimentation qui a pris fin en décembre 2012 (www.epamsa.fr).

À l'issue du projet, les points de charge accessibles au public ont été maintenus intégrant les dernières évolutions techniques. On les trouve en voirie, sur les parkings de centres commerciaux, les parkings publics et en stations-service.

Où qu'il soit en Seine Aval, tout utilisateur est déjà à moins de **15 km d'une borne de recharge électrique accessible au public**.

C'est pour poursuivre cette dynamique et soutenir l'emploi en Seine Aval, territoire de développement et de production de véhicules électriques et hybrides, que les 21 principales collectivités (cf. liste en annexe), avec l'appui de l'EPAMSA, ont lancé **mardi 3 décembre un appel d'offres pour compléter leur équipement d'une cinquantaine de bornes* de recharge** de véhicules électriques et hybrides rechargeables supplémentaires.

Le marché sera notifié en début d'année 2014 pour un déploiement en 2014 et 2015.

*Une borne de recharge=2 à 4 points de charge

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication

01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France

01 55 30 70 77- 06 32 66 72 -49 - mariefrance.bergamo@grayling.com

ANNEXE 1 : LISTE DES COLLECTIVITES DU GROUPEMENT DE COMMANDE

Achères
Aubergenville
Bonnières-sur-Seine
Buchelay
Carrières-sous-Poissy
Conflans-Sainte-Honorine
Epône
Flins-sur-Seine
Freneuse
Hardricourt
Juziers
Les Mureaux
Magnanville
Maule
Poissy
Triel-sur-Seine
Rosny-sur-Seine
Vaux-sur-Seine

CA2RS (Communauté d'Agglomération des 2 rives de Seine)
CAMY (Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines)
CCPIF (Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France)